

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Formation Continue Certifiée

Certificate of Advanced Studies - CAS

Praticienne formatrice et praticien formateur HEP

en Education Précoce Spécialisée

10 crédits ECTS – Volée 2024 - 2026

Plus d'informations sur candidat.hepl.ch/cas-pf

hep/

Table des matières

Préambule	4
Introduction	4
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information	5
Présentation générale	6
Compétences travaillées	6
Public cible	6
Organisation des études	7
Programme de la formation	8
Calendrier de la formation	
Structure modulaire du programme	15
Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées	15
Principe de l'évaluation	16
Evaluation des modules et du cursus	16
Frais d'inscription et taxes	16
Admission et services HEP	17
Conditions d'admission	17
Procédure d'inscription à la formation	17
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s	17
Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs	18
Carte d'inscription	18
Conditions en cas de désistement	18
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	18
Campus de la HEP Vaud	18
Base juridique	18

Dernière modification le 30.01.2024

PRÉAMBULE

Introduction

Les praticiennes et praticiens formateurs (PraFos) de l'Éducation Précoce Spécialisée (EPS) sont des partenaires privilégiés de la Maîtrise universitaire en pédagogie spécialisée, orientation Éducation Précoce Spécialisée (MAEPS) organisée de manière conjointe par l'Université de Genève et la HEP Vaud. L'ensemble des PraFos contribue à l'excellence des futures diplômées et futurs diplômés de cette formation.

Pour les préparer à l'exercice de cette fonction, ce CAS développe des compétences en formation d'adultes dans le champ de la formation pratique des étudiantes et étudiants.

Un accent particulier est donc accordé au développement de compétences d'observation de la pratique, d'accompagnement et d'évaluation des apprentissages des stagiaires ainsi que des compétences relationnelles et réflexives.

Les contenus de ce CAS prennent appui sur l'expérience pratique des PraFos pour les amener au statut d'experte et d'expert de l'accompagnement des apprentissages professionnels d'une ou d'un stagiaire.

La formation débouche sur l'obtention du titre **CAS Praticienne formatrice et praticien formateur HEP Vaud**.

Cette deuxième édition évolue en coordination avec les changements introduits dans le CAS PF et en tenant compte de l'expérience acquise lors de la volée précédente. Ce parcours de formation est adapté pour intégrer le contexte professionnel propre aux PraFos de l'Éducation Précoce Spécialisée. Ce programme ouvre tous les deux ans.

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation proposé par la HEP Vaud est coordonné par la Filière de formation continue certifiée en collaboration avec les Unités d'enseignement et de recherche « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » et « Pédagogie spécialisée ». Ce certificate of Advanced Studies (CAS) de 10 crédits ECTS est une formation continue certifiée qui fait suite à une formation de base.

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière de formation continue certifiée ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Lausanne

[Accès et plans des sites](#)

Direction

Marc Pidoux, UER AGIRS
Responsable CAS PF

Florence Wolfahrt-Schillinger,

UER PS
Responsable CAS PF
Éducation Précoce Spécialisée

Amaury Daele, FCC

Responsable pilotage

Annick Rossier, FCC

Coordination

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs des
unités d'enseignement et de
recherche (UER):

- Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes (AGIRS)
- Enseignement, apprentissage et évaluation (EN)
- Pédagogie spécialisée (PS)

Formatrices et formateurs
externes

Liens utiles

- [Informations admissions](#)
- [Formulaire d'admission](#)
- [Questions fréquentes](#)

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud sont l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, elles se fondent notamment sur les principes suivants :

- Former des professionnelles et professionnels capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats
- Former des professionnelles et professionnels capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques
- Prendre en compte l'expérience des participantes et participants, l'environnement socioprofessionnel de chacune ou chacun et les conditions d'exercice de sa pratique
- S'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives
- Faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger
- Favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participantes et participants ou d'expertes et experts afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel
- Offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation
- Inclure dans la formation les résultats récents de la recherche

Séance d'information

Une séance d'information à distance vous permettra de prendre connaissance du programme, de ses objectifs d'enseignement et des conditions d'admission.

mercredi 21 février 2024 de 17h à 18h

ZOOM: <https://eu01web.zoom.us/j/2798298369?omn=64410324550>

Merci de bien vouloir vous inscrire à filiere-fcc@hepl.ch.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compétences travaillées

Connaissances et compréhension

1. Expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques
2. Mobiliser dans son activité de PraFo, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie

Application des connaissances et de la compréhension

3. Agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur
4. Identifier les rôles, fonctions et activités du PraFo (agir dans le cadre du mandat de la praticienne formatrice et du praticien formateur défini par la HEP)
5. Inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP
6. Accueillir le ou la stagiaire et favoriser son insertion dans son contexte d'intervention (famille, institution petite enfance)
7. Aider le ou la stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation
8. En fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du ou de la stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées
9. Favoriser le développement de l'autonomie du ou de la stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs du cadre d'intervention
10. Guider le ou la stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations éducatives, les dimensions relatives tant au développement de l'enfant qu'aux conditions environnementales

Capacité de former des jugements

11. Créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du-de la stagiaire
12. Recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements ;
13. Observer, identifier, analyser et communiquer au-à la stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiante et étudiant MAEPS
14. Etablir un bilan en utilisant les procédures et documents de la MAEPS

Savoir-faire en termes de communication

15. Discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du-de la stagiaire et savoir en rendre compte
16. Mettre en discussion les représentations et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet
17. Créer une relation pédagogique avec le-la stagiaire en maintenant la distance adéquate
18. Préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment)

Capacité d'apprentissage en autonomie

19. Etablir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en oeuvre des démarches de développement professionnel

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Diplômées et diplômés de l'Éducation précoce spécialisée amenées et amenés à accompagner une ou un stagiaire

Organisation des études

Ce dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué d'un premier module visant le soutien à l'entrée dans la fonction de PraFo. Les modules 2 et 3 approfondissent des thématiques importantes de la pratique des PraFos comme les questions d'accompagnement, de formation et d'évaluation. Le module 4 valorise le partage et l'analyse des pratiques des PraFos. Il permet également d'accompagner chaque participante et participant dans son parcours de formation et se termine par un travail de fin de formation.

La formation totalise 10 ECTS, ce qui représente environ 300 heures de formation partagées entre de l'enseignement en présence (env. 17 jours), à distance (env. 25h) et travail personnel (env. 156h). Cette organisation "standard" peut être transformée en parcours accompagné, en cas d'inscriptions limitées. Dans ce cas, le nombre d'heures du travail personnel prend une part plus importante et les journées de formation sont adaptées.

Ce CAS se réalise à temps partiel et en cours d'emploi. Sa durée standard est de deux années. Toutefois, cette durée peut être prolongée jusqu'au double de cette durée.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
M1-1.5 ECTS Inscrire ses interventions dans une formation en alternance 7h à distance + prise en compte journée de la MAEPS du printemps précédent			
M2 Accompagner, former et évaluer 2 heures à distance	M2 Accompagner, former et évaluer 3 jours + 6h à distance	M2 - 2.5 ECTS Accompagner, former et évaluer 2 jours + 8h à distance	
M3 Approfondissement 2 jours Explicitation	M3 Approfondissement 1 jour (MAEPS)	M3 Approfondissement 2 jours à choix Émotions ou Ateliers d'écriture	M3 - 2.5 ECTS Approfondissement 2 jours Didactique APF
M4 - 3.5 ECTS Intégration 8 séminaires d'intégration de 2h30 dont env. 10h à distance Travail de certification finale comprenant 4h en présence, 14h à distance et une présentation orale			

Programme de la formation

Module PF-EPS100 - Inscrire ses interventions dans une formation en alternance - 1.5 ECTS

La formation des pédagogues en Éducation Précoce Spécialisée contient 18 crédits de formation pratique par le biais de stages. Ils s'articulent avec la formation théorique et la formation à la recherche contenus dans cette maîtrise. C'est dans ce contexte de la formation pratique que la collaboration avec les terrains professionnels, et consécutivement avec des praticiennes et praticiens formateurs, est essentielle. Pour optimiser les apprentissages des étudiantes et étudiants, il importe que les structures et les professionnelles actives et professionnels actifs dans le champ de l'Éducation Précoce Spécialisée connaissent la formation MAEPS, son organisation et ses exigences. Il importe que chaque PraFo connaisse le processus de formation, les travaux à réaliser et les compétences à développer de chaque stagiaire. En parallèle, les PraFos doivent également s'approprier leurs rôles, clarifier leurs fonctions et activités dans l'accompagnement des stagiaires, et être au clair sur les compétences qu'ils sont eux-mêmes amenés à mobiliser. Ce module introduit ces différents éléments pour permettre à chaque PraFo d'inscrire son activité en lien avec le dispositif global de formation MAEPS.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Semestre 1	
PF-EPS 100-1	Accueillir et encadrer une ou un stagiaire dans un contexte d'Éducation Précoce Spécialisée (EPS)	En présence	journée MAEPS printemps précédent
		A distance	env. 3h
PF-EPS 100-2	Les rôles des PraFos dans une formation en alternance	A distance	env. 4h

Responsable du module

Wolfahrt Schillinger Florence,
UER PS
florence.wolfahrt-schillinger@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

PF-EPS100-1

Florence Wolfahrt-Schillinger

Intervenantes externes

Myriam Gremion

Maëlle Guyaz

PF-EPS100-2

Vidéos à distance

Compétences travaillées

4, 5, 6, 7, 8

Modalités pédagogiques et de certification

Présence active, exposés, conférences à distance, ateliers/échanges entre pairs, analyse de situations et de documents, travaux de groupe, lecture.

Certification

Elle est réalisée par une collection d'activités : travail écrit initial - écrit réflexif individuel et continu, synthèse d'analyse collective d'articles.

Des consignes détaillées sont remises en début de formation.

Certification du module : novembre 2024

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participantes et participants sont en mesure de :

- Connaître les cadres (institutionnels, légaux, de formations) relatifs à la fonction de PraFo
- Connaître et comprendre le parcours de formation des stagiaires de la MAEPS
- Identifier les rôles, fonctions et activités de la praticienne formatrice et du praticien formateur
- S'appuyer sur le référentiel de compétences de la MAEPS et sur les outils à disposition (bilan de stage, notamment) pour soutenir l'objectivation des compétences du/de la stagiaire
- Prendre connaissance et intégrer le référentiel de compétences du PraFo en Éducation Précoce Spécialisée dans son propre processus de formation
- Formuler des pistes de développement professionnel

PF-EPS100-1 : Accueillir et encadrer une ou un stagiaire dans un contexte d'Éducation Précoce Spécialisée

Le CAS PF en EPS commence par donner le cadre général de la formation pratique au sein de la MAEPS et son déploiement (cadre réglementaire, plan d'étude, organisation, acteurs, etc.) dans une maîtrise universitaire professionnalisante. Un temps d'échanges en groupe permet d'aborder l'accueil d'une ou d'un stagiaire afin de favoriser son insertion dans son contexte d'intervention (famille, structures d'accueil petite enfance, institutions spécialisées). Ces échanges sur la base d'expériences des PraFos sont articulés avec des apports théoriques spécifiques.

Il aborde ensuite les différents contextes en Éducation Précoce Spécialisée et leurs spécificités par rapport à l'accompagnement d'une ou d'un stagiaire. Des illustrations concrètes permettent des réflexions en groupe en lien avec les rôles et la fonction d'une ou d'un PraFo en EPS.

Une information sur les différents documents officiels pour le suivi des stages, notamment les directives de stages, permet d'inscrire l'activité des PraFos dans un cadre légal et réglementaire.

Finalement, des échanges et réflexions liés aux documents de références (référentiel de compétences et bilan de stage) sont menés afin de mettre en évidence les liens entre activités proposées au stagiaire et les compétences à observer dans un processus d'évaluation.

En transversal à ce module, une activité de discussion et d'analyse conjointe d'articles scientifiques et professionnels est menée. Des précisions sont données en début de formation.

Date: 3 mai 2024

PF-EPS100-2 : Les rôles des PraFos dans une formation en alternance

A l'articulation du monde professionnel et du monde académique, les PraFos ont une position-clé pour considérer et expliciter les enjeux d'une formation en alternance, créer des ponts. Elles et ils participent au développement d'un regard critique tant sur les savoirs, modèles et outils enseignés aux stagiaires que sur les pratiques, les perceptions et les savoir-faire du terrain. Les rôles d'une ou d'un PraFo sont nombreux dans le but de faire de l'apprenante et de l'apprenant une actrice et un acteur de ses apprentissages et de les amener à définir leur propre identité professionnelle. Dans un format d'enseignement à distance, deux thématiques sont ainsi abordées par le biais de capsules et d'exercices : la constellation de rôles que les PraFos sont amenés à jouer et les enjeux d'une formation en alternance.

Dates: août 2024 (2 vidéos à distance)

Module PF-EPS200 - Accompagner, former et évaluer - 2.5 ECTS

Les PraFos sont amenés à accompagner et à transmettre des savoirs professionnels dans des contextes particuliers du champ de l'Éducation Précoce Spécialisée. La mobilisation des actions, des pratiques et des savoirs professionnels en jeu se doivent d'être explicités et analysés à travers différentes focales quel que soit le contexte d'intervention : un accompagnement au sein de familles d'enfant au développement atypique, au sein de centres d'interventions précoces spécialisées ou encore au sein de collectifs de la petite enfance à visées inclusives. Le cadrage proposé s'appuie sur les théories de l'analyse de l'activité et favorise une approche visant à conscientiser les moyens et les actions mis en oeuvre dans ce qui constitue les différents aspects de l'action d'une ou d'un PraFo auprès d'une ou d'un stagiaire.

Responsable du module

Wolfahrt Schillinger Florence,
UER PS
florence.wolfahrt-schillinger@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

PF-EPS200-1

Cyrille Jacquier
Marc Pidoux

PF-EPS200-2

Florence Wolfahrt-Schillinger
Intervenantes externes
Valérie Lussi Borer
Myriam Gremion

N° d'unité	Titre de l'unité		Jour de cours		
			Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3
PF-EPS 200-1	Accompagner le processus de formation du-de la stagiaire	En présence		2 jours	-
PF-EPS 200-2	Former et évaluer la pratique professionnelle du-de la stagiaire	En présence A distance	2h	1 jour 6h	2 jours 8h

Compétences travaillées

1, 2, 5, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 18

Modalités pédagogiques et de certification

Présence active, exposés, saynètes/jeux de rôle, construction et analyse de rétroactions, ateliers en groupes, analyse d'extraits vidéos et/ou de bilans de stage, lectures, travail individuel entre les rencontres.

Certification

Chacune et chacun analyse individuellement ou en collectif des éléments de formation (extraits vidéos, extraits de situations) qu'elle ou il a apporté.

Travail d'appropriation thématique propre à certaines unités de formation.

Des consignes détaillées sont remises en cours de formation.

Certification du module : janvier 2026

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participantes et participants sont en mesure de :

- Mobiliser des savoirs théoriques et méthodologiques en lien avec leur activité de PraFo
- Connaître et distinguer les différents aspects liés à l'activité de PraFo (accompagner, former, évaluer) et les enjeux de chacun d'entre eux, en vue d'articuler ces différents gestes professionnels
- Organiser un processus de formation professionnelle du-de la stagiaire en lien avec le référentiel de compétences de la MAEPS
- Guider le-la stagiaire dans l'analyse de ses activités en cohérence avec le respect du contexte d'intervention lié à son stage
- Favoriser le développement de l'autonomie et de l'appropriation de savoirs professionnels du ou de la stagiaire en adéquation avec les différents cadres (légaux, institutionnels et déontologiques)
- Créer un cadre de formation favorisant la réflexion du-de la stagiaire sur ses actions professionnelles
- Porter un jugement professionnel fondé et articulé sur des outils d'observations précis
- Communiquer de manière assertive et apprendre à conduire des entretiens d'explicitation auprès du ou de la stagiaire
- Etre capable de former des jugements en s'appuyant sur des ressources explicites

PF-EPS200-1 : Accompagner le processus de formation du-de la stagiaire

Cette unité, commune à l'ensemble des participantes et participants du CAS PF, permet de réfléchir aux processus, modalités et enjeux de l'accompagnement d'une ou d'un stagiaire dans le développement de ses apprentissages professionnels et de sa pratique réflexive. À partir de situations concrètes de la pratique enseignante et de PraFo et en s'appuyant sur divers apports théoriques, nous allons travailler sur le processus d'accompagnement d'une ou d'un stagiaire et la posture du PraFo. Il s'agit également de viser l'enrichissement des compétences réflexives nécessaires tant aux PraFos qu'aux stagiaires en développant des outils d'analyse et de communication.

Dates

Janvier - Mars 2025

PF-EPS200-2 : Former et évaluer la pratique professionnelle du-de la stagiaire

Le contenu de cette unité de formation propose d'outiller les PraFos pour observer et recueillir les informations nécessaires visant le développement d'un processus de formation au service des apprentissages de son-sa stagiaire. Les PraFos ont l'occasion d'exercer leur posture autour des enjeux liés à l'action de former dans les dimensions de transmission et de régulation proposées à la ou au stagiaire. La présentation de plusieurs dispositifs et ressources vise à soutenir les PraFos dans les moyens mis en place pour moduler les différentes facettes de leur accompagnement auprès d'une ou d'un stagiaire.

Dates

Janvier 2025 (capsule à distance) - Février 2025 - Avril 2025 (à distance) - Octobre 2025 - Novembre 2025

Module PF-EPS300 - Approfondissement - 2.5 ECTS

Ce module d'approfondissement vise à favoriser le développement d'une pratique réflexive au bénéfice de son action de PraFo ainsi que celle de la ou du stagiaire.

Responsable du module

Wolfahrt Schillinger Florence,
UER PS
florence.wolfahrt-schillinger@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

PF-EPS300-1

Sini Christiane

PF-EPS300-2

Wolfahrt Schillinger Florence

PF-EPS300-31

Geneviève Tschopp Rywalski

PF-EPS300-32

Zalts Nir

PF-EPS300-4

Clerc Anne

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
PF-EPS 300-1	S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive	2	-	-	
PF-EPS 300-2	Thématique spécifique aux PraFos de l'Éducation Précoce Spécialisée	-	1	-	
PF-EPS 300-3	1 unité à choix PF300-31 - Atelier d'écriture des pratiques professionnelles ou PF300-32 - Comment agir dans les situations chargées d'émotions	-	-	2	
PF-EPS 300-4	Didactique des apprentissages fondamentaux	-	-	-	2

Compétences travaillées

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18

Modalités pédagogiques et de certification

Apports théoriques, mise en situation et analyse, production et partage d'écrits, lectures, travaux de groupe, échanges entre participantes et participants.

Certification

Pour obtenir la validation du module, la présence est obligatoire et chaque participante et participant doit effectuer les travaux d'appropriation demandés.

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants ont acquis ou approfondi des compétences spécifiques correspondant à leurs besoins et tenant compte de leur parcours professionnel.

A la fin de ce module, elles ou ils sont en mesure de :

- Formuler des questions favorisant l'explicitation de sa pratique professionnelle auprès et par la ou le stagiaire
- Analyser une relation d'accompagnement et en identifier les forces et les limites
- Mettre en place un cadre d'accompagnement incluant des dimensions de co-construction et de contraintes
- Mettre en oeuvre des démarches de développement professionnel pour soi et pour sa ou son stagiaire
- Enrichir ses connaissances autour d'apports actuels dans le champ de l'Éducation Précoce Spécialisée
- Mobiliser des savoirs théoriques et méthodologiques dans son activité de PraFo

PF-EPS300-1 : S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive

Le développement des compétences passe nécessairement par la description de l'activité pédagogique. Les outils d'aide à l'explicitation permettent au PraFo de questionner pour s'informer lui-même. Pour cela, il crée les conditions favorables, éthiques et déontologiques, pour favoriser l'émergence de la mémoire d'évocation, qui garantit ainsi un travail sur les activités mentales. Accompagner la mise en mots d'un domaine particulier de l'expérience nécessite de savoir écouter, reformuler, mais aussi d'utiliser des formulations de relance pour faire émerger le vécu de l'action et la prise de conscience.

Modalités pédagogiques

La formation est expérientielle et se déroule entre des temps d'expérimentation en atelier, des temps d'écriture d'évocation et de conceptualisation théorique. Certains protocoles sont enregistrés. La présence est obligatoire.

Dates

Période du cours : 2 journées entre octobre et décembre 2024

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF-EPS300-2 : Thématique spécifique aux PraFos de l'Education Précoce Spécialisée

Cette unité est ouverte à l'ensemble des PraFos de l'Éducation Précoce Spécialisée en activité. Les apports de la journée sont orientés autour d'une ou de thématiques actuelles dans le champ de l'Education Précoce Spécialisée.

L'approfondissement de concepts actuels ou des présentations de travaux de recherches dans le domaine sont proposés.

Dates

Au printemps 2025

PF-EPS300-31 : Atelier d'écriture des pratiques professionnelles (à choix)

Cette unité de formation propose de mettre en mots des expériences professionnelles, un vécu professionnel, des questions et des choix en tissant des liens avec des valeurs et des projets.

« J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire ». Claude Roy. » La réflexion individuelle et partagée sur les postures de formatrice et formateur et d'accompagnant-e de stagiaires est nourrie par divers apports de la formatrice.

L'écriture est l'outil privilégié pour faciliter une mise à distance. Des exercices ludiques et variés sont proposés pour permettre une entrée progressive dans cette démarche d'écriture et pour stimuler la réflexion.

Au fil des rencontres, les textes produits sont écoutés, commentés et enrichis par les participant-e-s et l'animatrice. Ces écrits ne constituent pas le but du séminaire, ils participent cependant pleinement à la démarche réflexive proposée.

Modalités pédagogiques

Chacune des rencontres s'organise en deux temps :

1. le partage des productions des participant-e-s, souvent en interlocutions avec des textes d'auteur-e-s, écrivains ou artistes, stimulant des échanges nourris,
2. une activité d'écriture ludique immédiatement échangée au sein du groupe.

D'une séance à l'autre, les participant-e-s mènent ainsi un travail de réflexion, par écrit, sur la base d'une consigne discutée (en lien avec un thème proposé par la formatrice ou par un-e membre du groupe). La présence est obligatoire.

Dates

4 demi-journées entre octobre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF-EPS300-32 : Comment agir dans les situations chargées d'émotions (à choix)

« Je pense, donc je suis » ? Pas précisément ! Comme démontré par des études sur le cerveau, les émotions et les pensées interagissent constamment, et guident nos actions (Damásio, 1995). Presque dans chaque décision que nous prenons et à chaque communication avec autrui, les émotions jouent un rôle et influencent ce qui se passe. Ce cours vous aide à développer la capacité d'identifier vos propres émotions et celles des autres, ainsi qu'à les « gérer » en temps réel, afin d'optimiser l'encadrement des stagiaires.

Modalités pédagogiques

Il s'agit d'un dispositif interactif qui alterne exercices, réflexions individuelles, mises en situations et analyse des pratiques en tant que PraFo. L'apport théorique est adapté aux questionnements des participant-e-s. Ce cours est pratiqué en groupes restreints, afin de favoriser un climat de confiance et permettre un apprentissage personnalisé et adapté aux besoins. La présence est obligatoire.

Dates

2 journées entre octobre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF-EPS300-4 : Didactique des apprentissages fondamentaux

Cette unité est ouverte aux PraFos BP du cycle I, de l'enseignement spécialisée et de l'Éducation Précoce Spécialisée. Elle propose des modalités de travail et des outils permettant de mieux mesurer les enjeux des choix pédagogiques et didactiques sur les apprentissages des élèves. Le but étant d'accompagner l'élève dans les moments de transition : de la famille à l'école, de l'enfant à l'élève, de l'apprentissage spontané à l'apprentissage structuré.

Dates

2 journées entre octobre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

Module PF-EPS400 - Module d'intégration - 3.5 ECTS

Ce module d'intégration vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques, processuels et instrumentaux abordés dans les différents modules du CAS et les savoirs d'action, d'expériences, issus de la pratique professionnelle de PraFo. Un accent est particulièrement porté sur le développement de la pratique réflexive dans, sur et autour de sa propre action en tant que formatrice et formateur d'adultes. Les activités de ce module permettent d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation. En cours de formation, chaque participant-e identifie un besoin actuel lié à son activité de PraFo en Éducation Précoce Spécialisée. Un projet de formation est alors élaboré et mis en oeuvre. Il apporte des réponses originales, innovantes et utiles à la pratique professionnelle des PraFos.

Responsable du module

Wolfahrt Schillinger Florence,
UER PS
florence.wolfahrt-schillinger@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

Florence Wolfahrt Schillinger

Externes

Myriam Grenion

Michel Zollinger

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
PF-EPS 400-1	Séminaire d'intégration		
		3 x 2h30	5 x 2h30
PF-EPS 400-2	Travail de certification finale	En présence	2h
		A distance	10h

Compétences travaillées

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19

Modalités pédagogiques et de certification

Participation active et obligatoire aux séminaires, réflexions communes autour de thèmes liés à l'activité de PraFo, présentation, échanges et analyse croisées de situations professionnelles vécues par les participant·e·s, préparation à la soutenance orale.

Elaboration d'un travail personnel autonome.

Les consignes détaillées sont présentées en début de formation.

Certification

Dans le respect des délais, remise d'un projet de début et de fin de formation basé sur le référentiel de compétences du PraFo en Éducation Précoce Spécialisé.

Présentation orale du projet personnel, en plénière, d'une durée de 20 minutes et 40 minutes de questions, discussions avec le jury finalisent ce processus de formation.

Certification du module : Juin 2026

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants sont en mesure de :

- Démontrer une posture réflexive dans son activité de PraFo en Éducation Précoce Spécialisé
- Intervenir de manière cohérente en s'appuyant sur des savoirs théoriques et des savoirs professionnels
- Analyser les pratiques professionnelles en tant que PraFo ainsi que celles du·de la stagiaire
- Prendre en compte et travailler le processus d'apprentissage/appropriation de la profession de pédagogue en Éducation Précoce Spécialisée par le·la stagiaire
- Prendre conscience et travailler sa posture professionnelle de formatrice ou formateur d'adultes engagé·e dans le processus d'accompagnement professionnel du·de la stagiaire
- Faire un bilan de son action en tant que PraFo, la réguler et entreprendre des démarches de développement professionnel
- Expliciter, analyser et conceptualiser sa pratique professionnelle de PraFo
- Mettre en valeur, argumenter et développer un projet d'intervention ciblé au bénéfice du développement de pratiques sur le terrain
- Présenter une démarche argumentée et être capable de soutenir un projet

PF-EPS400-1 : Module d'intégration

Ce module transversal est organisé en huit rencontres permettant de poser des jalons aux différentes étapes de la formation. En appui sur les zones sensibles et les problématiques identifiées et vécues par les participantes et participants, des dispositifs d'analyses de pratiques sont proposés. Ces analyses, individuelles et collectives, visent l'appropriation des apports théoriques et leur mise en articulation avec les réalités professionnelles et plus particulièrement avec la fonction de PraFo. En ce sens, un accent particulier est

porté sur le développement professionnel du ou de la PraFo dans sa fonction de formatrice ou formateur d'adultes. Le processus d'intégration est mis en évidence à travers le développement de ses compétences de PraFo en Éducation Précoce Spécialisée.

La dernière rencontre est consacrée à la préparation et à la discussion des projets de fin de formation des PraFos dans une perspective critique et constructive.

Dates

8 séances de séminaire en présence ou à distance réparties sur les deux années de formation

Novembre 2024 et février à avril 2025

Septembre à décembre 2025 et février à mai 2026 (2x2h30)

PF-EPS400-2 : Travail de certification finale

Ce module sert d'interface et d'accompagnement à l'élaboration d'un projet de formation. Il consiste en un développement d'un projet personnel en lien avec son contexte d'intervention et au bénéfice de la réflexion et des pratiques du PraFo en EPS. Il peut s'agir de la création d'un guide, d'un outil d'intervention innovant en lien avec la fonction de PraFo ou visant l'accompagnement de stagiaires, d'une ressource vidéo, etc. Le produit s'accompagne d'un écrit explicatif et est nourri des ancrages théoriques mobilisés

Dates

Juin 2025 (soutenance)

Structure modulaire

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en oeuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires permettent aux participantes et participants d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participantes et participants au terme de leur formation.

Nom du module		Compétences	ECTS
PF-EPS100	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	4, 5, 6, 7, 8	1.5
PF-EPS200	Accompagner, former et évaluer	1, 2, 5, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 18	2.5

Nom du module		Compétences	ECTS
PF-EPS300	Approfondissement	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18	2.5
PF-EPS400	Module d'intégration	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19	3.5

Principe de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et, pour l'institution, d'attester les acquis. Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

Évaluation formative

En cours de module, cette évaluation offre des retours d'informations aux participantes et participants sur leur niveau d'acquisition. Cette évaluation peut prendre diverses formes : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses vidéos, etc.

Évaluation certificative

Cette évaluation détermine l'atteinte des compétences professionnelles fixées par le plan d'étude et l'attribution des crédits ECTS. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative sont notés (échelle de 1 à 6) ou validés (acquis ou non acquis). Un feedback sous forme de grille critériée ou de commentaire fait partie intégrante de l'évaluation. Les modalités et les critères d'évaluation sont communiqués en début de module.

Evaluation des modules et du cursus

L'avis des participantes et participants est demandé régulièrement durant le parcours de formation (questionnaire en ligne, focus group, échanges). Cette évaluation des enseignements contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre à court, moyen et long terme. Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du ou de la responsable du programme ou de la filière de formation continue certifiée toute information utile au suivi et à l'amélioration des programmes.

Frais d'inscription et taxes

[Gratuit pour les praticiennes et praticiens formateurs DFJC](#), y compris la finance d'inscription à l'admission.

Coût du CAS : **CHF 6'000**

Le financement est, en principe, divisé en parts égales sur l'ensemble des semestres du programme. La facturation est semestrielle: 30 septembre et 28 février (réf. directive O2_01, article 13).

ADMISSION ET SERVICES HEP

Conditions d'admission

- Disposer d'un diplôme et/ou d'une maîtrise en Education Précoce Spécialisée
- Faire valoir au moins deux années d'expérience professionnelle à plein temps après l'obtention du diplôme reconnu

Par ailleurs, durant le cursus de formation, pouvoir accueillir un ou une stagiaire.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique : candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP, de la DGEJ ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces services cantonaux.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier. Le délai d'inscription est fixé au **15 avril** (ou le 15 juin dans la mesure des places disponibles).

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidatures sont retenues conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS MAS](#). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission. Les candidates et candidats sont informés directement dans le dossier de suivi en ligne.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une demande de prise en compte des études déjà effectuées peut être adressée au Service académique. Elle permet la prise en compte de crédits de formation obtenus dans le cadre d'une autre formation abordant des compétences similaires (Directive 05_04). Cette demande a lieu une fois en début de formation et au plus tard jusqu'au **31 août**.

Renseignements auprès du conseil aux études

Tél. : [+41 21 316 92 70](tel:+41213169270)

Mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le DGEO bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP Vaud du coût de la formation.

Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur, respectivement à leur direction d'établissement.

Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs

Les enseignements de ce CAS ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

Carte d'inscription

Les participantes et participants à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription. Il suffit de la demander au service académique (etudiants-fcc@hepl.ch) dès le démarrage de la formation. Cette carte permet de faire des photocopies (CHF 20 par année disponible) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Conditions en cas de désistement

L'engagement dans le programme de formation est ferme dès la validation du dossier de candidature. En cas de désistement annoncé un mois avant le début de la formation, la facture est annulée. En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation, la finance de formation du semestre concerné est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Le diplôme délivré est accompagné d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. La HEP Vaud organise une cérémonie annuelle de remise de diplôme.

Campus de la HEP Vaud

Le Campus de la HEP Vaud vous offre une diversité de services:

[Activités culturelles et sportives](#)

[Mobilité](#)

[Bibliothèque](#)

[Restaurant](#)

[Renseignements divers auprès de l'association des étudiantes et étudiants HEP](#)

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique fait foi.

[Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(LHEP\)](#)

[Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(RLHEP\).](#)

[Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS \(RAS\)](#)

[Directive 05_51 du programme de formation menant au Certificate of Advanced Studies de "Praticienne formatrice ou Praticien formateur HEP"](#)